

“ Joseph-Octave Plessis ; et certaine-
“ ment personne ne révoquera en doute
“ que cet homme célèbre, sous tous les
“ rapports, ne sût apprécier les choses.
“ Nous lui avons entendu dire, plusieurs
“ fois, qu’il voudrait qu’il y eût de sem-
“ blables mémoires ou recueils dans
“ toutes les paroisses, et nous avouons
“ que ce sont, en grande partie, ses
“ réflexions sur ce sujet et ses conseils
“ particuliers, qui nous ont déterminé à
“ écrire les présents mémoires sur la
“ paroisse du Cap-Santé. Son opinion,
“ son jugement, son approbation enfin,
“ seront notre réponse à toute critique
“ sur le mérite du présent recueil. ”

Tout commentaire sur la valeur
de ces mémoires et sur l’opportunité
de leur publication serait superflu,
après cette approbation de Monsei-
gneur Plessis.

La carrière paisible et féconde du
digne prêtre qui les a écrits à travers
les occupations du ministère pasto-